

Mercredi 6 mai 2015



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* CHIEF

(N° 18) — *Loi sur les professions reconnues/The Certified Occupations Act*

PÉTITIONS

M^{me} ROWAT
M. SCHULER
M. EWASKO
M. PEDERSEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

REPRISE DU DÉBAT (CINQUIÈME JOUR)

Motion de M. le *ministre* DEWAR

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. PALLISTER

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore qu'en présentant le présent budget, le gouvernement provincial néglige les priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas reconnu que les Manitobains en ont assez des promesses non tenues, notamment celles d'équilibrer le budget d'ici 2014 et de ne pas augmenter les impôts, et de respecter le droit de voter sur les augmentations de taxes et de reconnaître que les Manitobains désirent un changement pour le mieux;
- b) qu'il n'a pas compris que les Manitobains paient d'avantage et reçoivent moins étant donné que les services de première ligne, comme dans le domaine de la santé et de l'éducation, arrivent au dernier rang et qu'une famille à Winnipeg doit payer 3 200 \$ de plus en taxes provinciales qu'une famille moyenne comparable habitant à Régina;
- c) qu'il n'a pas reconnu que la dette provinciale a doublé depuis 2008 en raison du gaspillage gouvernemental, forçant ainsi les Manitobains à payer plus de 800 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette, ce qui met en danger l'avenir du Manitoba puisque cet argent ne peut pas être investi dans la protection des services de première ligne, la réduction des temps d'attente pour recevoir des soins médicaux ou l'amélioration des résultats scolaires de nos enfants,

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

(M. CULLEN — 22 min)

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*
(amendement [1] — M. SCHULER)

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*
(amendements [3] — M. PEDERSEN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act*
(M. BRIESE)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 5) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité des Premières nations)/The Police Services Amendment Act (First Nation Safety Officers)*
(M. EWASKO)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 6) — *Loi sur le Centre national de recherche pour la vérité et la réconciliation/The National Research Centre for Truth and Reconciliation Act*
(M. GERRARD — 16 min)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 8) — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* DEWAR

(N^o 9) — *Loi sur les comptables professionnels agréés/The Chartered Professional Accountants Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* CROTHERS

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (utilisation interdite des appareils de bronzage par les enfants et autres modifications)/The Public Health Amendment Act (Prohibiting Children's Use of Tanning Equipment and Other Amendments)*
(M. GOERTZEN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N^o 4) — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des eaux (espèces aquatiques envahissantes)/The Water Protection Amendment Act (Aquatic Invasive Species)*
(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* CALDWELL

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats d'améliorations domiciliaires)/The Consumer Protection Amendment Act (Home Improvement Contracts)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers/The Foreign Cultural Objects Immunity from Seizure Amendment Act*

M^{me} la *ministre* BLADY

(N^o 16) — *Loi commémorative de Terry Fox/The Terry Fox Legacy Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *premier ministre* SELINGER

QUE M^{me} Jennifer HOWARD, députée de la circonscription électorale de Fort Rouge, exerce les fonctions de présidente des comités pléniers et de présidente adjointe.

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

QUARANTIÈME LÉGISLATURE — TROISIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. PEDERSEN

13. Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural pourrait-il fournir une ventilation complète de toutes les dépenses engagées par le Conseil manitobain de commercialisation du bétail pour les exercices de 2010, de 2011, de 2012 et de 2013, y compris la réduction de la valeur inscrite des prêts et des effets à recevoir, des investissements à long terme, de la subvention provinciale de contrepartie à recevoir et de tous les actifs immobilisés?

M. HELWER

14. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports pourrait-il fournir une liste détaillée de tous les projets d'infrastructure, y compris les projets d'infrastructure de base entamés depuis le commencement en 2007 du premier plan d'infrastructure pluriannuel du gouvernement provincial ainsi que, pour chacun de ces projets, la date de son annonce et son coût initial, la date du début de la construction, une mise à jour annuelle sur l'état des travaux, la date de la fin des travaux et son coût final?

M. EWASKO

15. Le ministre de l'Infrastructure et des Transports pourrait-il fournir tous les renseignements pertinents à l'égard de la réparation ou de la reconstruction du pont situé sur la RPS n° 313, y compris les études de planification initiales et finales ainsi que les rapports techniques, l'échéancier de la construction et tous les plans et les études effectués par l'Organisation des mesures d'urgence et par les services médicaux d'urgence quant aux trajets de rechange à cet endroit?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M. le *premier ministre* SELINGER

QUE M. Jim MALOWAY, député de la circonscription électorale d'Elmwood, exerce les fonctions de vice-président des comités pléniers.

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. MALOWAY — Soutien aux Forces armées canadiennes à l'étranger

2. Attendu :

que les Manitobains doivent une reconnaissance énorme aux Forces armées canadiennes pour leurs sacrifices au service du Canada;

que les Manitobains appuient les centaines d'hommes et de femmes courageux qui protègent la province et le pays et qui sont basés à la BFC Shilo ou à la 17^e Escadre Winnipeg ou qui sont réservistes;

que les troupes canadiennes ont apporté des contributions historiques pendant la Première et la Deuxième Guerres mondiales, pendant la guerre de Corée, en Afghanistan et au cours d'autres conflits;

que les membres des Forces armées canadiennes continuent aujourd'hui de jouer un rôle dans la lutte contre le terrorisme partout dans le monde;

que les Forces armées canadiennes fournissent une aide indispensable lors d'inondations et de catastrophes naturelles au Canada et à l'étranger et qu'elles participent actuellement aux efforts de rétablissement à la suite du séisme au Népal;

que les troupes canadiennes ont fait preuve d'une grande détermination et d'un grand respect pour les droits de la personne en participant à des missions de maintien de la paix, de secours et de formation partout dans le monde, notamment à Haïti, au Rwanda, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, à Chypre, au Proche-Orient, au Darfour et actuellement en Ukraine;

qu'en ce moment, des troupes canadiennes sont postées en Europe centrale et orientale et qu'elles participent aux mesures d'assurance prises par l'OTAN,

il est proposé :

que l'Assemblée législative au Manitoba exprime son appui aux troupes canadiennes tant au Canada qu'à l'étranger;

que l'Assemblée législative reconnaisse le rôle important que les Forces armées canadiennes ont joué dans l'histoire de notre pays et qu'elles continuent à jouer dans le monde aujourd'hui.
